



## ASSOCIATION ÉTUDIANTE DU CÉGEP DE SHERBROOKE

475, RUE DU CÉGEP, SHERBROOKE (QUÉBEC) J1E 4K1

T.819 346-1874

AECS@AECS.INFO

F.819 563-9122

LOCAL 6 21-104

WWW.AECS.INFO

# GUIDE DE PRÉPARATION

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 10 FÉVRIER 2010

[WWW.AECS.INFO](http://WWW.AECS.INFO)

**L'ÉDUCATION EST UN DROIT**

# AÉCS

Association Étudiante  
du CÉGEP de Sherbrooke

- Accueil et actualité
- Blogue
- Multimédias
- Comités
- Associations de programmes
- Règlement et plateforme
- Campagnes provinciales
- Plaintes et recours
- Banque de livres usages
- Archives
- Contacts et ressources

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE DE L'AÉCS**

**11H30 À 14H30**  
(AVEC LEVÉE DE COURS)

**MERCREDI 10 FÉVRIER 2010**  
**SALLE ALFRED-DESROCHERS**

Revue de presse concernant le dossier des vignettes de stationnement :  
<http://www.aecs.info/document/documentarchive/1261087304.pdf>

FACEBOOK/PHOTOS:  
<http://www.facebook.com/group.php?v=photos&gid=47058840571>

Terminé

# GUIDE DE PRÉPARATION

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 FÉVRIER 2010

### PRÉSENTATION \_\_\_\_\_

Voici la proposition d'ordre du jour préparée par votre Conseil exécutif et des explications pour chaque point.

**Tout le monde peut faire une proposition lors d'une assemblée générale, pourvu qu'elle ne soit pas hors d'ordre.**

### OUTILS \_\_\_\_\_

*Guide pour apprécier une assemblée générale*

<http://www.aecs.info/document/documentarchive/1265325974.pdf>

*Le Code Morin pour les nuls* (code de procédure à suivre lors d'une assemblée démocratique), un document produit par l'Association Étudiante du Cégep du Vieux-Montréal

[http://vega.cvm.qc.ca/agecvm/gamma/documents/Documents\\_Officiels/CodMorinNuls.pdf](http://vega.cvm.qc.ca/agecvm/gamma/documents/Documents_Officiels/CodMorinNuls.pdf)

### DÉROULEMENT \_\_\_\_\_

#### 0. Ouverture

Lorsque le quorum est constaté, il est possible d'ouvrir l'assemblée.

**QUORUM** = nombre minimal de personnes qui doivent être présentes lors d'une assemblée démocratique pour que cette assemblée se tienne.

## 1. Accueil

Votre Conseil exécutif vous adressera un bref mot de bienvenue et quelques explications quant au déroulement de l'assemblée.

## 2. Nomination du présidium

**Présidium** = les personnes qui sont choisies pour animer l'assemblée. Le présidium est constitué de la présidence et du secrétariat.

### Présidence :

La présidence est généralement confiée à une personne qui est issue de l'extérieur du Cégep, afin d'assurer une plus grande impartialité.

Rôle/responsabilités :

- Facilite le déroulement de la réunion
- Accorde les droits de parole
- Rappel à l'ordre toute personne ne respectant pas les procédures ou le décorum
- Peut émettre des sanctions publiques lorsque celles-ci s'imposent
- Doit être impartiale

## 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est constitué des points qui doivent être discutés par l'assemblée. Ce qui est affiché est une proposition préparée par le Conseil exécutif, donc l'ordre du jour peut être modifié. Vous pouvez proposer d'ajouter un point. S'il s'agit d'un point d'information (annonces d'un événement par exemple), vous pouvez le faire ajouter au point varia.

## 4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 8 octobre 2009

Vous pouvez consulter le procès-verbal de la dernière AG en cliquant sur ce lien :

<http://www.aecs.info/document/documentarchive/1265208805.pdf>

## 5. Élections

Il y a des postes vacants au Conseil exécutif. Si vous voulez plus d'information sur chaque poste, passez au local de l'AÉCS – 6-21-104 !

- Responsable aux affaires internes (1 poste)

- Responsable au secrétariat (1 poste)
- Responsable aux affaires externes (1 poste)
- Responsable à la coordination (1 poste)
- Responsable aux affaires pédagogiques (2 postes)
- Personne déléguée à la Commission des études (1 poste secteur technique)

## **6. Campagne de l'ASSÉ**

### **6.1. Aide financière aux études**

### **6.2. Hausse des tarifs des services publics**

Une personne de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) viendra présenter ces points.

*Comme nous sommes membres de l'ASSÉ, nous devons prendre position au sujet des campagnes provinciales qui sont proposées. Ensuite, vos représentants pourront exprimer votre point de vue lors du Congrès du 27-28 février 2010.*

Pour plus détails sur la hausse des tarifs et la problématique de l'Aide financière aux études : <http://www.asse-solidarite.gc.ca>

## **7. Reconnaissance des associations de programme et des comités**

Comme le prévoient les règlements de l'AÉCS, une association de programme doit être reconnue par l'Assemblée Générale afin d'obtenir son financement.

Deux associations de programme et un comité demandent leur reconnaissance :

- Arts Plastiques
- Technique d'éducation spécialisée
- Comité Solidarité Africaine

## **8. Retour sur la saga des vignettes de stationnement**

Votre Conseil exécutif fera le point sur les actions qui ont été menées afin de contrer la hausse de 82% (de 55\$ à 100\$) du coût des vignettes au plateau Sylvie-Daigle.

**Revue de presse concernant le dossier des vignettes de stationnement :**

<http://www.aecs.info/document/documentarchive/1261087304.pdf>

FACEBOOK/PHOTOS:

<http://www.facebook.com/group.php?v=photos&gid=47058840571>

## **9. Varia**

Le point varia sert à annoncer des événements.

**9.1. Manifestation de l'Association des locataires**

**9.2. Manifestation nationale du 1<sup>er</sup> avril**

## **10. Levée**

L'assemblée est levée lorsque l'ordre du jour est épuisé.